

Mesures de Mobilité douce dans la Commune d'Estavayer

POSITIONS DES MEMBRES STAVIACOIS DU GROUPE MOBILITÉ BASSE-BROYE / GMBB > NOS 9 PRIORITÉS .

Périmètre souhaité : Commune d'Estavayer, toute la région située aux nord-est et nord-ouest d'une ligne Esta-Payerne-Avenches

Thèmes	Mesures à prendre	Degrés d'urgences/Délais nos priorités/nos attentes 1 = très urgent, avec date butoir 2 = horizon budgétaire = à ~2 ans 3 = fin de législature = à ~4-5 ans 4 = planification à +/- long termes	Autorité.s compétente.s + Procédure.s à suivre (qui fait quoi ?) Noms, Nos tél.
0. Mobilité douce	<ul style="list-style-type: none"> . Vieille-Ville rendue à la mobilité douce (+ v. ch. 1 « parkings ») . Mobilité douce dans les deux sens de circulation (y compris, dans toute la mesure du possible, dans les sens uniques). Ex. Hôtel-de-Ville, etc. . Suppression de certaines interdictions générales, à autoriser pour les vélos. Ex. traversée parkings Migros-ELSA-Sacré-cœur, etc. . Pistes cyclables entre et dans les villes et les Villages, indiquées comme telles, avec marquage au sol ou selon modèle Swissmobil. Et pourquoi pas, étudier le marquage vélo sur les trottoirs... . Marquage systématique, par bandes jaunes, des espaces vélos, de façon uniforme pour toute la ville (ex. : rte d'Yverdon avant la Coop, Débarcadère-ville, rte des Lacustres, rte de Payerne, Tousvents, av. de la Gare-rte de Lully, etc. . Aménagements et mesures sécuritaires pour piétons et vélos (taille et élagage des haies, entretien des voies cyclables, comblement des nids de poules, grilles d'évacuation des eaux, etc.) . Enlèvement des obstacles à la pratique du vélo, des chicanes inutiles (ex. : barrières Sacré-Cœur, ch. des cibles, ch. de la Rochette/pl. de Moudon, etc. 	<p>3- 4</p> <p>2</p> <p>1</p> <p>2 - 3</p> <p>3 – 4 À l'exemple de la route de Grandcour, exemplaire...</p> <p>1 – 2</p> <p>1 – 2</p>	<p>La législation fédérale/LAT donne un cadre et des orientations contraignantes pour les Cantons</p> <p>Les Cantons doivent appliquer les orientations données par la législation fédérale et les imposent aux Communes</p> <p>Les Communes prennent les initiatives correspondant à leurs orientations politiques locales (Programmes de législature). Donc, tout démarre au niveau communal qui lance les débats (+ régional : PDR, COREB), formalise les propositions, + réalisent les décisions prises</p>

<p>1. Parkings publics</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Aménagement de Parkings voitures en dehors du Centre-Ville (Prillaz, Amarante, Château, route de Grandcour, Chaussée, Jardin des Dominicaines, Casino, Gare, etc.), avec signalisation, aux entrées de la Ville, de leur implantation géographique et du nb. de places disponibles, par systèmes électroniques . Demander aux commerces et aux prestataires de services qu'ils informent leur clientèle, dans leur publicité, des possibilités de parage les plus proches . Développement de Parkings vélos, avec places couvertes, sécurisables au cadre des vélos, dans tout le Centre et les alentours. A la gare, vélo-station/parking d'échange (park&ride), idem près des salles de spectacles, à l'embarcadère, à la Nouvelle plage, à l'FMR, etc. . Obligation d'un % de places de parc publiques pour vélo, dans toute nouvelle construction, dans les zones de développement, près des commerces (Coop, Migros, Restaurants), dans les zones industrielles, au Quartier de la Gare. <p>Ajuster le Règlement d'urbanisme dans ce sens.</p>	<p>2 – 3 - 4</p> <ul style="list-style-type: none"> . Les signaler aux entrées de la ville . Signaler aussi, en temps réel, le nb. de places vacantes pour chaque parking Y compris pour les terrains de sport, etc. (ex du PAD en discussion actuellement) 	<p>Partenariats public-privés pour le financement et l'exploitation (Quartier Gare : Pola par ex...).</p>
<p>2. Interdiction de tout transit motorisé en Vieille-Ville</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Mesures contraignantes et contrôlées de contournement de la Vieille-Ville/Centre-Ville . Interdiction stricte de tout transit et contrôles sévères . Autorisation d'accès aux seuls ayants-droits (habitants, personnes à mobilité réduite, livreurs) . Eviter les reports de trafic sur certaines rues 	<ul style="list-style-type: none"> . Réduire l'emprise de la voiture . Rééquilibrer l'espace donné à chacun.e . Promouvoir des alternatives au TIM > TP, Vélo, marche 	<p>Commune d'Estavayer et Canton</p>

<p>3. Quartier de la Gare Plateau de la Gare et Gare-Casino)</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Amélioration des quais . Emplacement de la gare routière (2032) . Passage sous-voie, au moins pour les piétons et les vélos (voire, ultérieurement, pour les voitures en transit) . Aide pour l'accès aux trains 	<p>3 - 4</p>	<p>Coordination entre la Commune, les CFF et le Canton</p>
<p>4. Signalisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Améliorer les signalisations : gare, centres d'intérêts comme les Commerces et les Prestataires de services, yc. la direction du Lac, les circuits par les chemins agricoles, pour toutes directions et usages (loisirs-sport et utilitaires), dans la région Broye intercantonale . Distinguer les circuits Loisirs-Sport et les circuits Utilitaires (aller au travail, faire des courses) 	<p>2 – 3 - 4</p>	<p>Canton, Communes, Coreb et les privés concernés</p>
<p>5. Lutte contre le bruit</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Ralentisseurs de vitesse, chicanes, mobilier urbain, etc. . Barrières anti-bruit . Zones de rencontre à 20km/h et limitations en zones 30km/h 	<p>2 – 3 - 4</p>	<p>Communes et Canton</p>

6. Transports publics urbains	. Soutien du transport public intra-urbain Esta/bus, interurbains/Villages	1 - 2	Bilan du bus urbain actuel, par la Commune et le Canton Rebondir sur le bilan tiré par la Coreb suite au mois sans voiture
	. Passe-partout, co-voiturage (ex. Action « J'te pousse/pouce » à Château-d'Oex)	2 - 3	
	. « Mobility », reprendre et élargir la promotion de la location de voitures et de vélos (en plusieurs exemplaires...)	3 - 4	

7. Mobiliers et équipements urbains	. Bancs, en ville, dans les villages et en campagne . Arborisation, îlots de fraîcheur . Bornes de recharge VAE, près des commerces	2 - 3	Communes
8. Organes de participation	. Rencontrer le.s politicien.s responsable.s . Ateliers à ouvrir à la population et aux groupes et associations concernées, sur le thème de la mobilité et des règles de comportement dans le trafic . COREB (et sa Commission Mobilité) + ATE + Pro Vélo . Groupes mobilité dans la Broye (Vélosympa, GMBB) . Commission communale d'aménagement du territoire (CAT) et son Groupe Mobilité	C'est le cas : Thibaud Chevalley, Prisca W., Grégoire K.	M. Eric Rey, vice-syndic et ? ... Se faire (re)connaître comme partenaire de la Commune

Estavayer, le 19 juin 2024